Samedi 10 février 2018

Pose de la plaque « MAS Simone Veil »

Monsieur le Président,

Chères Toutes ! Chers Tous !

Vous me pardonnerez de ne pas tous vous désigner autrement que par cette formule qui reprend le mieux la devise de la France qui comporte les mots d'Egalité et de Fraternité.

Maman aurait été très émue que son nom soit donné à cette maison d'accueil spécialisée de Bouloire.

L'année 1975 n'a pas seulement été pour elle, la date à laquelle a été promulguée la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Elle a vu également être votée la grande loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

C'est dans ce cadre législatif, que s'inscrit la maison d'accueil spécialisée dont vous avez décidé qu'elle porterait son nom.

Dans la trajectoire de maman, quelles que soient les fonctions qu'elle a pu exercer, soit en qualité de magistrat, soit en qualité de ministre de la Santé et plus tard des Affaires Sociales, un certain nombre de thèmes communs ont fait l'objet de ces objectifs prioritaires et de ces soins. Parmi ceux-là, l'aide juridique et thérapeutique aux personnes handicapées.

Je sais que maman aurait été impressionnée par la qualité et le dynamisme de la MAS de Bouloire et aurait félicité les initiateurs de cet équipement mais aussi bien évidemment, le personnel dévoué, qui reçoit et assiste les adultes résidents de cet établissement.

Au nom de notre famille, je veux vous dire notre fierté de la décision que vous avez prise de donner à cette maison d'accueil, le nom de notre mère.

Jean Veil